

Bulletin de parrainage

Nom

Prénom

Rue

Code Postal

Ville

Téléphone

E-mail

Montant du versement :

Vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% . Un reçu vous sera délivré.

Les chèques, libellés à l'ordre de :
Association Montivilliers Nasséré
Sont à adresser à :
Association Montivilliers Nasséré
Mairie de Montivilliers
Place François Mitterrand
76290 MONTIVILLIERS



Cette action «Parrainages», est menée conjointement par l'Association Montivilliers Nasséré et l'Association Tora Cœur de Caux par le biais de l'AAMADEFON (Association des Amis de la Maison d'Appui au Développement Économique de la commune de Nasséré)

Nos sources de financement sont constituées de:

- * Vos dons,
- * les actions de sensibilisation des élèves de collèges, de lycées et d'écoles de la région menées par nos deux Associations.

Chaque année une cinquantaine d'enfants sont parrainés.



Parrainages

Pourquoi parrainer ?

Les familles élèvent de nombreux enfants et ne peuvent payer à tous une scolarité complète.

C'est pourquoi, souvent, elles privilégient celle des garçons.

Combien coûte une scolarité ?

Une année scolaire d'un élève de collège coûte 50 €, celle d'un lycéen 100€. Pour un élève en formation professionnelle, et pour un étudiant à l'université il faut compter entre 200€ et 500€, hébergement compris. Sommes insupportables pour la quasi totalité des familles, essentiellement paysannes.

Nous avons décidé d'encourager la scolarité des filles plus souvent évincées .

Pour accorder les bourses, nous tenons compte également des résultats scolaires, du mérite des élèves et de leur situation familiale .